

Zeitschrift: Eclogae Geologicae Helvetiae
Herausgeber: Schweizerische Geologische Gesellschaft
Band: 42 (1949)
Heft: 2

Artikel: Compte rendu de la Société paléontologique suisse 28e Assemblée annuelle
Autor: [s.n.]
Kapitel: A: Rapport du Comité pour l'année 1948/49
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-161185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compte rendu de la Société paléontologique suisse

28^e Assemblée annuelle

A. Rapport du Comité pour l'année 1948/49.

Subventions. En 1949, nous avons eu la satisfaction de recevoir en totalité la subvention de frs. 2000.— que notre comité avait demandée aux autorités fédérales (somme double de celle reçue en 1948). Cette augmentation qui n'est du reste qu'un retour au montant que la Confédération nous accordait avant la guerre, nous aidera à faire face aux dépenses toujours plus élevées qu'occasionne l'impression de notre compte rendu annuel. La même somme a été demandée pour 1950.

La Société géologique suisse a bien voulu nous gratifier, comme l'année précédente, d'une subvention de frs. 600.—.

Des subsides ont pu être obtenus dans l'industrie de la part des Maisons Sandoz et Lonza et nous avons reçu également quelques dons bénévoles. Ces sommes ont été versées au fonds de réserve dont, en vertu d'une décision prise par l'assemblée générale de 1947, seuls les intérêts sont utilisés pour l'impression du compte rendu. Nous exprimons aux Autorités fédérales ainsi qu'à nos généreux donateurs notre sincère gratitude.

Etat nominatif. Nous avons à déplorer le décès survenu en 1949 de deux de nos membres: ALFRED SENN, géologue, le 29 janvier, et le 17 juillet, ELIE GAGNEBIN, professeur de Géologie et de Paléontologie à l'Université de Lausanne.

ALFRED SENN était membre de notre société depuis 1932. Au cours de sa carrière de géologue pétrolier en Amérique et au Maroc, il manifesta un intérêt constant pour la Paléontologie et particulièrement pour les Foraminifères. Il fut au Venezuela un des pionniers de la Micropaléontologie appliquée. Ses connaissances dans ce domaine étaient très étendues et il publia en 1935 une excellente étude sur la répartition stratigraphique des Orbitoïdes. Ses riches collections de roches et de fossiles récoltés avec beaucoup de soin et dont il fit cadeau au Musée de Bâle constitueront longtemps encore un précieux matériel d'étude. Une part des foraminifères qu'elles contiennent ont déjà fait l'objet de travaux importants.

ELIE GAGNEBIN était entré dans notre société en 1923, il fit partie du comité dans les années 1937/38 en qualité de vice-président. Sans s'être voué à des recherches de paléontologie pure, il portait à cette science un très vif intérêt et l'enseignait avec beaucoup de talent. Les questions touchant l'évolution l'attiraient particulièrement. Nous lui devons de pertinentes études sur la notion de finalité dans les sciences biologiques et il écrivit pour la collection «Gai savoir» de la Guilde du Livre une Histoire de la Terre et des êtres vivants, ouvrage qui par ses qualités d'esprit dépasse de beaucoup le niveau habituel des manuels de vulgarisation. Le pro-

blème de l'origine de l'homme le passionnait aussi et il fit sur ce sujet de remarquables conférences dont le texte fut publié.

Depuis la dernière assemblée annuelle, nous avons enregistré l'admission de 11 nouveaux membres: MM. MAX MITZOPOULOS, prof. (Athènes), JEAN TRIKKALINOS, prof. (Athènes), MICHELE GORTANI, prof. (Bologne), JULES AICHINGER, préparateur (Zurich), HEINRICH BRÄM, prof. (Embrach), WOLF MAYNC, géologue (Caracas), J. PEDRO BERMUDEZ, prof. (Caracas), LÉON MORNOD, géologue (Bulle), HANS SCHÄFER, cand. géol. (Bâle), AUGUSTO AZZAROLI, géologue (Florence), HANS WEISS, géologue (Zurich).

Ainsi le nombre des membres de notre société s'élève aujourd'hui à 100 (96 membres personnels et 4 impersonnels), il a dépassé le double de ce qu'il était il y a 5 ans.

Délégations. Dans l'année écoulée, notre société n'a pas eu l'occasion de se faire représenter à des congrès étrangers.

Bâle, le 2 septembre 1949.

Le président: M. REICHEL

B. Geschäftliche Sitzung.

Nach der Begrüssung der Mitglieder und Gäste verliest der Präsident den Bericht des Vorstandes über das Vereinsjahr 1948/49 und ersucht die Anwesenden, sich zu Ehren der verstorbenen Mitglieder zu erheben. Anschliessend referiert der Kassier über die Jahresrechnung 1948. Diese schliesst bei einer Bilanzsumme von Fr. 13381.39 mit einem Defizit von Fr. 900.65 ab. Der Druck des Jahresberichtes 1947 kostet Fr. 6373.70. Von diesem Betrag gehen zu Lasten:

Schweiz. Paläont. Gesellschaft	Fr. 2000.—
Autoren	„ 2773.70
Bundessubvention	„ 1000.—
Schweiz. Geolog. Gesellschaft	„ 600.—

Diese Zahlen illustrieren sehr eindrücklich die Notwendigkeit einer erhöhten Bundessubvention.

Erfreulicherweise ist dagegen das unantastbare Vermögen durch weitere Zuwendungen von Freunden und Gönnern der Gesellschaft von Fr. 6020.— auf Fr. 8370.— angestiegen. Allen Donatoren sei an dieser Stelle der herzlichste Dank ausgesprochen.

Die Herren Dr. R. BAY und Dr. L. FORCART haben die Rechnung geprüft und richtig befunden. Auf ihren Antrag wird dem Kassier von der Versammlung Décharge erteilt.

Der Jahresbeitrag wird wie bisher auf Fr. 15.— (bzw. Fr. 10.— für die Mitglieder der SNG.) und die einmalige Zahlung für die Mitgliedschaft auf Lebenszeit auf Fr. 500.— festgesetzt.

Für den turnusgemäss ausscheidenden Rechnungsrevisor, Herrn Dr. R. BAY, wird Herr Dr. HANS SCHAUB (Basel) gewählt.

Der Sekretär: Dr. J. HÜRZELER (Basel).